

Votre voyage en Égypte

DemandeVisa.fr



Visa Égypte

Informations importantes sur le visa pour l'Égypte

Tous les voyageurs se rendant en Égypte ont besoin d'un visa indépendamment de leur âge. La seule exception concerne les voyageurs qui passent moins de 15 jours dans un complexe hôtelier du gouvernorat du Sinaï Sud. Si vous quittez cette région ou vous souhaitez y séjourner plus de 15 jours, vous pouvez facilement demander un visa Égypte en ligne.

Obligatoire	Oui
Types de voyage autorisés	Voyages touristiques (vacances, visites à la famille ou à des amis)
Durée de validité	90 jours (entrée unique) ou 180 jours (entrées multiples)
Durée de séjour	Maximum 30 jours par voyage
Délai de délivrance standard	11 jours en moyenne
Délai de délivrance urgent	En moyenne 5 jours, obligatoire à partir de 14 jours avant le départ
Prix	54,95 € (entrée unique) ou 89,90 € (entrées multiples)
Mode de paiement	Carte bancaire, carte de crédit, Bancontact ou PayPal

Il existe différents visas pour l'Égypte. Ce document traite uniquement de l'e-visa pour l'Égypte. Pour toute question concernant d'autres visas, contactez l'ambassade d'Égypte. Pour demander l'e-visa, visitez le site demandevisa.fr/egypte ou cliquez sur le bouton vert ci-dessous.

[Demander dès maintenant >](#)

Ce document a été rédigé par DemandeVisa.fr et est actualisé au 16-08-2023. Vous trouverez plus d'informations sur le visa Égypte dans les pages suivantes.

Ai-je besoin d'un visa ? Qu'est-ce que l'e-visa Égypte ?

Toutes les personnes qui souhaitent se rendre en Égypte et qui ne possèdent pas de passeport égyptien ont besoin d'un visa. Les citoyens des pays de l'UE, du Royaume-Uni et des États-Unis qui séjournent dans un complexe hôtelier du gouvernorat du Sinaï Sud (Sharm-el-Sheikh, Taba, Dahab ou Nuweiba) pour une durée maximale de 15 jours constituent la seule exception à cette règle.

Ai-je besoin d'un visa ?

Pour les séjours de plus de 15 jours en Égypte, un visa est toujours nécessaire. Le visa est également toujours requis pour les voyageurs des pays susmentionnés qui souhaitent quitter le gouvernorat du Sinaï Sud ou visiter une autre partie de l'Égypte. Dans la plupart des cas, le visa est également requis lorsque vous voyagez dans le gouvernorat du Sinaï Sud, mais en dehors des villes de Sharm-el-Sheikh, Taba, Dahab ou Nuweiba. En outre, l'obligation de visa en Égypte est indépendante de la manière par laquelle on entre dans le pays, que ce soit par voie aérienne, par bateau (de croisière) ou par voie terrestre. L'âge du voyageur n'a pas non plus d'incidence sur l'obligation de visa. Tous les voyageurs, y compris les bébés et les enfants mineurs, doivent avoir leur propre visa.

Conditions d'utilisation du visa

Un visa approuvé ne garantit pas que vous serez autorisé à entrer en Égypte. Les conditions du visa s'appliquent à tout votre voyage, et pas seulement au moment où vous demandez le visa. Vous devez remplir les conditions du visa tout au long de votre séjour et les informations principales que vous avez fournies dans le formulaire de demande doivent être correctes. À la date de votre arrivée en Égypte, le passeport que vous avez utilisé pour demander le visa doit être valide pour une période d'au moins six mois.

Soumettre la demande en ligne

Vous pouvez demander un visa électronique pour l'Égypte en ligne depuis votre ordinateur, tablette ou smartphone et vous n'avez donc pas besoin de vous rendre dans une ambassade ou un consulat. Il vous suffit de remplir le formulaire de demande en ligne, d'effectuer le paiement et de télécharger une copie numérique de votre passeport. DemandeVisa.fr garantit que vos données seront traitées avec la plus grande attention, conformément à la législation en vigueur sur la vie privée.¹

Demande ordinaire ou en urgence

Une demande ordinaire de visa pour l'Égypte autorisant un seul voyage (entrée unique) coûte 54,95 € par personne. Pour un visa à entrées multiples, qui permet plusieurs voyages, le coût est de 89,90 €. Il est également possible de demander un visa en urgence. Cette option entraîne un

¹ DemandeVisa.fr a adopté une série de mesures techniques et organisationnelles afin de protéger les données et la vie privée de ses clients conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD).

coût supplémentaire de 17,50 € par visa. Si vous partez dans les 14 jours, vous ne pouvez utiliser qu'une demande en urgence.

Autres options facultatives

Le formulaire de demande vous offre la possibilité de compenser les émissions de CO2 de votre vol. En outre, les demandes de visa pour plusieurs voyageurs peuvent facilement être soumises en utilisant un seul formulaire de demande. Il s'agit d'une solution intéressante, par exemple, pour une famille avec des enfants. De cette manière, vous pouvez remplir les données communes à tous les voyageurs une seule fois. Le prix du visa par personne reste le même dans le cas d'une demande de groupe. Il faut savoir que les services de l'immigration égyptiens examinent toujours les demandes de visa individuellement. Il est donc normal que les demandes individuelles au sein du même groupe soient approuvées à des moments différents.

Conditions de l'e-visa Égypte

Les voyageurs ayant la nationalité d'un pays de l'UE, de la Suisse ou du Royaume-Uni peuvent utiliser un e-visa s'ils se rendent en Égypte pour passer des vacances, pour rendre visite à leur famille ou à des amis, ou pour toute autre raison touristique. Pour pouvoir demander un visa, il est toutefois nécessaire de remplir certaines conditions. Vous avez la nationalité et le passeport d'un autre pays et vous souhaitez demander un visa électronique pour l'Égypte ? [Vérifiez si vous remplissez les conditions requises.](#)

Validité et autres conditions

Il suffit de demander un visa à entrée unique pour effectuer un seul voyage vers l'Égypte. Vous pouvez demander ce visa en sélectionnant « Entrée unique (single entry) » dans le formulaire de demande, sous le titre « Nombre d'entrées dans le pays ». Le visa à entrée unique est valable 90 jours et peut être utilisé pour entrer en Égypte une seule fois et y séjourner pour un maximum de 30 jours. Le voyage doit se dérouler pendant la période de validité de 90 jours.

Si vous souhaitez effectuer plusieurs voyages au cours d'une période de 180 jours, vous pouvez opter pour le visa à entrées multiples. Dans ce cas également, chaque voyage ne peut pas dépasser 30 jours. Veuillez noter que la période de validité de la variante à entrée unique et de la variante à entrées multiples commence à partir de la date d'approbation du visa.

Indépendamment du type de visa choisi (à entrée unique ou à entrées multiples), vous devez remplir les conditions suivantes pour chaque voyage en Égypte :

- Vous devez voyager avec le passeport que vous avez utilisé pour demander votre visa. À votre arrivée en Égypte, ce passeport doit avoir une validité d'au moins 6 mois.²

² Vous ne pouvez pas demander un visa pour l'Égypte en ligne avec une carte d'identité, un passeport temporaire ou un permis de séjour.

- Les enfants et les bébés doivent également être munis de leur propre passeport et visa.
- Lorsque vous soumettez votre demande de visa, vous devez fournir les coordonnées d'au moins un endroit où vous passerez la nuit en Égypte.
- À votre arrivée, vous devez être en mesure de présenter votre itinéraire. Il peut s'agir d'un document écrit ou numérique. Il suffit également de présenter un aperçu des billets d'avion et des hébergements que vous avez réservés.
- Si vous passez la nuit chez des membres de votre famille ou des amis pendant votre voyage en Égypte, vous devez vous munir d'une lettre d'invitation.
- La lettre doit être rédigée en anglais ou en arabe. Un paragraphe suffit, à condition qu'il contienne les noms, les prénoms et les adresses de tous les voyageurs et de la personne à qui l'on rend visite. Il faut aussi préciser qu'il s'agit d'une invitation.

Tous vos prénoms doivent être inscrits complètement dans le champ prévu à cet effet dans le formulaire de demande en ligne. Veuillez noter que vous devez indiquer tous les prénoms qui figurent à côté de votre photo de passeport, mais que vous devez conserver l'orthographe de la zone de lecture automatique. Si vos prénoms ne rentrent pas complètement dans le champ de saisi, vous devez contacter l'ambassade pour demander un autre visa.³

Extension de la validité

Une fois en Égypte, vous pouvez prolonger votre visa auprès des services de l'immigration, mais cela n'est généralement pas recommandé. En effet, les voyageurs qui ont suivi cette démarche ont trouvé qu'il s'agissait d'une procédure lourde, longue et peu claire. La prolongation peut prendre plusieurs heures, voire plusieurs jours. Il est donc souvent plus simple de quitter brièvement le pays et de demander un nouveau visa depuis l'étranger.

Mes données ont changé ou ne figurent pas correctement sur le visa

Vous pouvez choisir de modifier les dates de votre voyage ou l'adresse de votre hébergement, à condition que vos dates d'arrivée et de départ d'Égypte soient toutes deux comprises dans la période de validité de votre visa. Même si ces détails changent, le visa reste valable et vous pouvez toujours l'utiliser. Veuillez simplement à ce que l'itinéraire de voyage que vous emportez avec vous soit à jour.

³ En raison d'une restriction technique dans le système de visa du gouvernement égyptien, les prénoms dépassant une certaine longueur maximale ne peuvent pas être inscrits dans le formulaire de demande. En outre, si le passeport du voyageur comporte un titre de noblesse qui ne figure pas dans la zone de lecture automatique, le visa pour l'Égypte ne peut pas être demandé en ligne.

Conservez l'itinéraire dans votre bagage à main, afin de pouvoir le présenter à tout moment de votre voyage. Il se peut même que vous deviez le présenter avant même de traverser officiellement la frontière ou d'avoir à nouveau accès à votre bagage en soute. L'itinéraire doit comprendre les confirmations de réservation de chaque hébergement en Égypte, du vol de retour et d'éventuels vols intérieurs.

Communiquez les changements importants en temps opportun

Les changements concernant des données essentielles pour la validité de votre visa peuvent être communiqués jusqu'à ce que votre demande soit traitée. Les demandes de visa pour l'Égypte ne sont jamais traitées plus de 30 jours avant la date d'arrivée que vous avez indiquée dans le formulaire. Vous pouvez donc toujours modifier les données s'il manque plus de 30 jours à votre voyage. Si la date d'arrivée prévue est inférieure à 30 jours, la demande sera traitée une fois qu'un scan ou une photo de la page d'identité du passeport de tous les demandeurs aura été fourni.

Jusqu'au traitement de votre demande, vous pouvez communiquer des modifications en répondant à l'e-mail de confirmation que vous avez reçu immédiatement après avoir soumis votre demande. Si votre demande est déjà en cours de traitement, mais que vous devez apporter des modifications importantes, le visa ne sera pas valable, même s'il est approuvé. Dans ce cas, vous devrez demander un nouveau visa en utilisant les données correctes. Les données qui doivent toujours être complètement correctes sont votre nom complet, votre sexe comme il figure sur le passeport, votre numéro de passeport, votre date de naissance, les dates de délivrance et d'expiration de votre passeport et votre pays de naissance. Toutes ces données doivent correspondre exactement à celles mentionnées dans votre passeport.

L'orthographe de votre nom et prénom dans le formulaire de demande

Les accents et les signes de ponctuation contenus dans votre prénom ou votre nom de famille n'apparaîtront pas sur votre visa. Le système des services de l'immigration n'accepte pas les caractères spéciaux. Dans le formulaire de demande, vous devez donc inscrire votre nom comme il apparaît dans la zone de lecture automatique de votre passeport, c'est-à-dire les deux lignes au bas de la page d'identité plastifiée du passeport qui comportent les caractères « <<< ».

Vérifiez toujours que votre nom figure correctement sur votre visa. Les visas qui comportent un nom incorrect ne sont pas valables. Si l'orthographe de votre nom sur le visa est identique à celui figurant dans la zone de lecture automatique de votre passeport et si toutes les données importantes sont correctes, vous pouvez voyager en toute sérénité.

Saisissez correctement votre numéro de passeport

Le visa est lié au passeport utilisé lors de la demande. Il est donc très important que le numéro de passeport soit saisi correctement. Le champ de saisie du formulaire relatif au numéro de passeport n'est pas sensible à la casse. Il n'est donc pas important que vous inscrivez votre numéro de passeport en majuscules ou en minuscules. En raison de l'importance de cette information pour la réussite de la demande de visa, DemandeVisa.fr effectue une série de contrôles automatiques afin de corriger les erreurs de saisie les plus courantes.⁴

J'ai déjà été en Égypte

Si vous avez déjà été en Égypte, vous devez indiquer la date d'arrivée et de départ de votre voyage précédent dans le formulaire de demande. Ces dates figurent sur les cachets à date apposés sur le passeport que vous avez utilisé. Si vous n'êtes plus en possession de ce passeport, vous pouvez indiquer une estimation, à condition que l'année et le mois du voyage concerné soient corrects. Vous devrez également indiquer l'adresse de l'hébergement où vous avez séjourné au cours de votre voyage précédent. Si vous ne vous souvenez pas de l'adresse exacte, vous pouvez également indiquer une adresse proche en utilisant le bouton « Rechercher ». Si vous n'êtes pas en mesure de donner une estimation, vous pouvez remplir le champ avec « Unknown ».

Vous n'êtes pas sûr de remplir les conditions ?

Si vous ne remplissez pas les conditions de l'e-visa Égypte, vous aurez besoin d'un autre visa. Si vous n'êtes pas sûr de remplir les conditions, vous pouvez consulter la page sur les [conditions du visa](#), lire les [réponses aux questions fréquemment posées sur l'e-visa](#) ou contacter l'[ambassade](#) d'Égypte pour obtenir de plus amples informations sur les autres types de visas.

Il est très rare qu'une demande d'e-visa Égypte soit rejetée. En général, la cause est la présence d'informations incorrectes ou incomplètes dans le formulaire de demande. Il est également possible que les documents requis n'aient pas été fournis correctement. Si votre demande de visa a été rejetée, déterminez d'abord lequel des deux cas décrit votre situation. La plupart des informations que vous avez saisies dans le formulaire de demande se trouvent dans l'e-mail de confirmation de votre demande que vous avez reçu. Si vous constatez une erreur, vous pouvez demander un nouveau e-visa Égypte en saisissant les données correctes.

Si vous ne constatez aucune erreur dans les données que vous avez saisies, n'introduisez pas une nouvelle demande de visa. Une nouvelle demande serait en effet très probablement rejetée

⁴ C'est le cas, par exemple, des lettres « O » et « I » introduites à la place des chiffres « 0 » et « 1 », et vice-versa. Notez que les numéros de passeport français se présentent toujours sous le format 2 chiffres, 2 lettres et 5 chiffres, tandis que les numéros de passeport belges se composent de 2 chiffres suivis de 6 ou 7 chiffres.

à nouveau. La seule chose que vous pouvez faire dans ce cas est de demander un autre type de visa. Malheureusement, vous ne pouvez pas demander d'autres visas via DemandeVisa.fr

Délai de délivrance de l'e-visa Égypte

Veillez noter que le traitement des demandes ordinaires de visa Égypte prend en moyenne 11 jours et celui des demandes urgentes 5 jours. Les délais moyens commencent à courir après que vous avez fourni un scan ou une photo de la page d'identité du passeport de tous les voyageurs concernés par la demande. Bien que le délai réel de délivrance des visas soit généralement plus court que les délais mentionnés ci-dessus, il n'est pas toujours possible de garantir une date limite avant laquelle la demande sera traitée. Dans certains cas, en période de forte affluence ou en raison de problèmes techniques, les services égyptiens de l'immigration peuvent avoir besoin de plus de temps pour vous communiquer le résultat de votre demande. Le fait que le traitement d'une demande prenne plus de temps ne signifie pas qu'il y a plus de chances qu'elle soit rejetée.

Nous vous conseillons de soumettre votre demande de visa bien avant le départ. Votre demande ne sera jamais traitée plus de 30 jours avant la date d'arrivée prévue. Si vous soumettez votre demande plus de 30 jours avant votre départ, elle sera mise en attente afin de garantir que votre visa soit valable pendant toute la durée de votre voyage.

Demande de visa rejetée ?

Si votre demande de visa soumise via DemandeVisa.fr est rejetée, vous recevrez un remboursement complet. La seule exception à cette règle concerne les voyageurs dont la demande de visa pour l'Égypte a déjà été rejetée une première fois. DemandeVisa.fr ne peut en aucun cas être tenu responsable des dommages causés par le rejet ou le retard d'une demande de visa.

Comment demander un visa pour l'Égypte en ligne ?

La procédure de demande de visa est relativement courte. Si vous disposez des données de passeport de tous les voyageurs concernés, vous pouvez obtenir un visa Égypte en trois étapes simples.

Étape 1 | Remplissez le formulaire de demande

- Ouvrez le [formulaire de demande de visa Égypte](#) en ligne.
- Saisissez vos coordonnées.
 - Pour gagner du temps, vous pouvez soumettre une demande de groupe et ces données vous seront demandées une seule fois.

- Saisissez les détails relatifs à votre voyage.
 - Vous pouvez également saisir des dates d'arrivée et de départ estimées. Dans ce cas, veillez à ce que les dates effectives de votre voyage ne s'écartent pas de plus de 30 jours des dates que vous avez saisies.
 - L'hébergement définitive peut différer de l'adresse indiquée dans le formulaire. Cela n'a pas de conséquence sur la validité de votre visa.
- Saisissez les données de passeport de tous les voyageurs.
 - En cas de demande de groupe, demandez le consentement des voyageurs pour lesquels vous remplissez le formulaire.
 - Pour insérer un voyageur, cliquez sur le bouton « Ajouter un voyageur » et saisissez les informations requises.
 - Montrez le formulaire rempli à tous les voyageurs concernés afin qu'ils puissent confirmer que les informations sont correctes et complètes.⁵
- Cliquez sur le bouton « Demander le visa » et consultez la page de vérification pour vous assurer que toutes les données ont été saisies de manière correcte et exhaustive.
 - Faites attention au fait que la fonction d'autocomplétion de votre navigateur pourrait entraîner des erreurs. Vous êtes entièrement responsable de l'exactitude des données saisies.

Étape 2 | Effectuez le paiement de la demande

Après avoir rempli le formulaire de demande, vous pouvez procéder au paiement en utilisant l'une des méthodes sécurisées en ligne. Vous pouvez choisir parmi carte bancaire, Visa, Mastercard, American Express, Bancontact ou PayPal. Aucun frais de transaction ne vous sera facturé, indépendamment du mode de paiement que vous choisirez. En cas de demande de groupe, vous payez le prix total de tous les visas en une seule transaction.

Vous recevrez un e-mail de confirmation dès que le paiement aura été effectué avec succès. Dans cet e-mail, vous trouverez un lien vers votre page de statut personnel, où vous pouvez consulter à tout moment le statut de la demande de visa de chaque voyageur. Si vous ne trouvez pas d'e-mail de DemandeVisa.fr directement dans votre boîte de réception, vérifiez aussi votre pourriel.

⁵ Pour demander un visa pour un mineur, un parent doit confirmer que les données saisies sont correctes.

Étape 3 | Fournissez un scan du passeport

Après avoir effectué le paiement, vous devez fournir un scan ou une photo lisible de la page d'identité du passeport de chaque voyageur. Cette opération ne doit pas nécessairement être effectuée immédiatement ; vous pouvez aussi la compléter plus tard. Toutefois, veuillez noter que votre demande ne sera pas traitée jusqu'à la réception correcte des documents requis pour tous les voyageurs.

Il est important que les données figurant sur la photo ou le scan du passeport soient entièrement visibles et qu'elles ne soient pas couvertes ou altérées.

Après l'approbation : imprimez le visa et emportez-le avec vous en voyage

Après l'approbation de votre demande de visa par les services de l'immigration égyptiens, vous recevrez un SMS et un e-mail de confirmation avec un lien vers votre page de statut. À partir de cette page, vous devez télécharger et imprimer le visa. Une fois en Égypte, les voyageurs doivent être en mesure de présenter leur e-visa aux autorités.

Il est très important de vérifier avant le départ que les informations figurant sur les visas sont parfaitement correctes. Les visas délivrés sur la base de données incorrectes ne sont pas valables et ne peuvent pas être utilisés. Si vous vérifiez à temps les données, vous pourrez toujours demander un nouveau visa si nécessaire.

Autres questions sur votre demande de visa pour l'Égypte ?

Si vous avez encore des questions sur la demande d'e-visa pour l'Égypte, consultez d'abord la [foire aux questions](#). Si vous avez des questions sur l'état de votre demande, consultez votre page de statut personnel. Vous pouvez trouver le lien vers cette page dans les différents e-mails que DemandeVisa.fr vous a envoyés. Vous pouvez également consulter le statut de votre demande sur [cette page](#). Si vous avez besoin d'aide, vous pouvez [contacter DemandeVisa.fr](#) à tout moment.